

Département des Affaires juridiques
Décision : DAJ2021-204

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983, modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018,
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2007-352 du 1^{er} décembre 2007
nommant Monsieur Pierre-Emmanuel SINET, responsable du bureau de la « politique sociale » au sein du
Département des Ressources Humaines de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale

Vu la décision n° 2021-136 du 1^{er} juin 2021
Accordant délégation de signature à Monsieur Pierre-Emmanuel SINET, responsable du bureau de la
« politique sociale » au sein du Département des Ressources Humaines de l'Institut national de la santé et
de la recherche médicale

DECIDE

- Article 1 :** Monsieur Pierre-Emmanuel SINET étant appelé à d'autres fonctions, Il est mis fin à ses fonctions de Responsable, du bureau de la politique sociale au sein du Département des Ressources Humaines de l'Inserm.
- Article 2 :** Les décisions n°2007-352 et n° 2021-136 sont abrogées.
- Article 3 :** La présente décision prend effet à compter du 30 septembre 2021.

Le Président-directeur général



Dr. Gilles BLOCH